

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LA MISE EN PLACE D'UNE CAMPAGNE DE COMPARAISON DES OFFRES DE PRIX DE L'ÉNERGIE »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « la mise en place d'une campagne de comparaison des offres de prix de l'énergie ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). - Monsieur le Ministre, je reviens une nouvelle fois, direz-vous, avec ma préoccupation de mettre en place une campagne de comparaison des offres de prix de l'énergie.

En effet, je rappelle que la CREG, régulateur fédéral de l'énergie, précise que les produits à prix fixe qui concernent 55 à 60 % des ménages ont vu leur prix diminuer en moyenne de 13 % pour l'électricité et de 23 % pour le gaz naturel en un an, entre avril 2019 et avril 2020. S'agissant des produits variables, leurs prix ont diminué de 18 % pour l'électricité et de 30 % pour le gaz naturel.

Je ne reviens pas sur le contexte de précarité énergétique, associée aux impacts financiers de cette crise sur de nombreux ménages, il devient très intéressant, à mes yeux, pour les consommateurs de comparer et évaluer leur contrat actuel, d'autant plus qu'il subsiste encore de vieux contrats dits « dormants ».

Ainsi, le fait d'effectuer simplement une comparaison des offres et le cas échéant, de changer de fournisseur pourrait s'avérer très avantageux.

En effet, toujours selon la CREG, le consommateur pourrait réaliser de substantielles économies sur sa facture énergétique.

En Wallonie, pour l'électricité, les prix fixes ont diminué entre avril 2019 et avril 2020 de 12 % et les offres variables de 17 %.

Vu la situation actuelle, il devient urgent de passer à l'acte afin d'inciter les citoyens à comparer les différentes offres et de renégocier les contrats voire de changer de fournisseur.

Je réitère ma question : ne serait-il pas judicieux de lancer rapidement une campagne pour informer les ménages de cette possibilité et les inciter à comparer ?

L'idéal serait de faire cela de manière coordonnée avec les autres niveaux de pouvoir, mais à défaut, la Wallonie dispose de ses propres canaux de communication – guichets énergies, relais CPAS, et cetera.

Seriez-vous d'accord de mettre en œuvre cette campagne et dans quel délai ?

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. - Monsieur le Député, comme pour tout achat de biens et services, il est en effet important de comparer les différentes offres des opérateurs afin de choisir celle qui correspond le mieux aux souhaits du client ou des usagers.

En ce qui concerne l'énergie, le prix n'est pas toujours le seul élément de comparaison. Pour certains clients, l'origine renouvelable ou non de l'énergie est également un facteur important, tout comme, dans certains cas, les services proposés par le fournisseur.

Cependant, pour les ménages précarisés, la diminution du prix de leur facture est une priorité. Dans le cadre des actions menées par les CPAS, il est souvent préconisé aux ménages de comparer les prix, mais également de vérifier s'ils ne sont pas dans les conditions pour bénéficier du tarif social. Lors des suivis individualisés, la comparaison ou la vérification des conditions se fait avec l'aide du tuteur ou de l'assistant social.

De manière plus globale, la communication sur l'importance de comparer les tarifs énergétiques est prise en charge par divers acteurs, et notamment les régulateurs fédéraux et régionaux. La CWaPE a ainsi mis à jour son comparateur de prix CompaCWAPE à la mi-avril et a invité les ménages à y recourir pour trouver des tarifs plus intéressants.

Les guichets de l'énergie aident également les citoyens à comparer les prix de l'énergie.

Certaines associations actives dans le domaine, telles notamment Énergie Info Wallonie, incitent également à la comparaison des prix. Ces acteurs constituent la voie privilégiée d'informations des citoyens sur cette problématique.

Les mesures adoptées et étudiées pour le moment visent à soutenir les ménages qui seraient en difficulté du fait de la crise du COVID. Nous avons déjà abordé la question des ménages équipés d'un compteur à budget et de l'aide qui leur sera octroyée prochainement. Nous travaillons également à la création d'un statut de client protégé conjoncturel, qui viserait à soutenir les ménages dont le revenu est impacté par la crise et qui se trouvent en difficulté pour régler leur facture énergétique.

Je pense qu'il y a donc déjà sur la question des comparaisons en tant que telles, différents systèmes et différents acteurs qui s'en occupent, mais je n'exclus pas qu'il y ait d'autres initiatives ; nous travaillons sur différentes initiatives complémentaires qui visent à soutenir le mieux possible les publics précarisés face à l'accès à l'énergie, en particulier dans cette période de crise sanitaire avec tout ce que cela implique.

M. le Président. - La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). - Monsieur le Ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je constate que sur le fond, nous sommes d'accord et je vois que vous mettez en œuvre un certain nombre d'actions concrètes avec l'ensemble du Gouvernement wallon pour aider à la lutte contre cette précarité énergétique, mais cela ne répond pas complètement à mon souci d'informations. Vous me dites qu'un certain nombre d'acteurs permettent ces comparatifs, mais je ne pense pas que le citoyen lambda a pour première préoccupation au réveil de consulter le site de la CWaPE ou d'aller consulter son guichet énergie ; pour autant qu'il sache que cela existe. Je pense qu'il y a les CPAS qui jouent un rôle auprès des personnes qui fréquentent le CPAS, mais à côté de cela, il y a une multitude de familles qui ignorent totalement qu'il est possible de comparer les prix et qu'il y a moyen de changer de fournisseur d'énergie en fonction des avantages financiers que cela peut procurer et c'est extrêmement important dans la situation difficile dans laquelle nous sommes.

Je reste convaincu qu'il est impérieux de mener une campagne d'information appelant la population à comparer les prix et à faire le meilleur choix. Il y va de l'intérêt de l'ensemble de la Wallonie.